

# 7A Nouveau volume

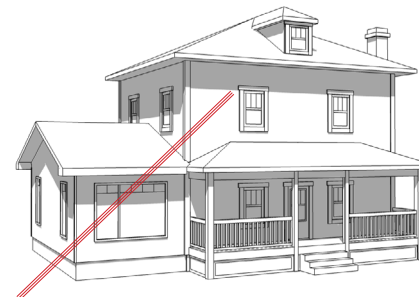
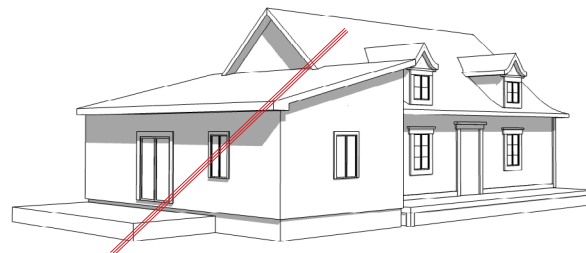
En règle générale, lors de l'addition d'un nouveau volume à une construction existante, il faut s'assurer de respecter les composantes architecturales du bâtiment. On emploiera donc un volume de même forme et de même hauteur pour les murs. Bien qu'il soit possible que certaines annexes au bâtiment aient des toitures en appentis sur certains styles architecturaux, on privilégie généralement la même pente de toit.

Dans le cas d'un rehaussement du bâtiment pour y aménager un sous-sol ou un vide sanitaire, il faut s'assurer que la hauteur finale du rez-de-chaussée soit relativement la même. Les ouvertures ainsi ajoutées sur les murs de fondation devraient être alignées avec les ouvertures d'origine sur le volume principal.

*Maison québécoise*



*Cubique Four Square*



## *Remarques*

Les annexes ci-contre ont été bien intégrées au style architectural. Les caractéristiques architecturales, comme les modèles de fenêtres, les moultures, l'ornementation et les revêtements sont répliqués.

Les sous-sols ajoutés ci-contre augmentent de façon considérable la hauteur du bâtiment. On préférera une fondation d'une hauteur moindre, à l'aide de margelles insérées dans le sol pour l'ajout de fenêtres.

Les annexes ajoutées ci-contre ne respectent pas plusieurs caractéristiques architecturales du bâtiment, comme la forme du toit, le modèle de fenêtre et son implantation, rendant ainsi difficile leur intégration au volume principal.